

Par courriel et dépôt électronique (SDÉ)

Montréal, le 22 avril 2016

Me Véronique Dubois, Secrétaire

Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Yves Fréchette

Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : R-3960-2016 – Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité relative à la construction de la ligne à 120 kV du Grand-Brulé – dérivation Saint-Sauveur -- Argumentation de la Municipalité de Saint-Adolphe de Howard et de la MRC des Pays-d'en-Haut conformément aux paragraphes 75 et 78 de la décision D-2016-043 sur les demandes d'ordonnances de confidentialité et non-divulgence, et Contestation de la demande concernant la confidentialité visant le document B-0038 – HQT-1, Doc. 3

Chers collègues :

Par la présente, nous déposons l'original et dix (10) copies de l'argumentation et contestation de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et de la MRC des Pays-d'en-Haut mentionnés dans le dossier en rubrique.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chers collègues, nos cordiales salutations.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na
p.j.
c.c. (par courriel)
Me Raphaël Lescop
Me Dominique Neuman